

IANPHI et Santé publique France signent un nouvel accord pour continuer à héberger le secrétariat de l'IANPHI pour les quatre prochaines années (2022-2025)

Le Pr Duncan Selbie, président de l'Association internationale des agences ou instituts nationaux de santé publique (IANPHI) et ancien directeur général de Public Health England (2012-2020) et la Pr Geneviève Chêne, directrice générale de Santé publique France, ont signé le 7 octobre 2021 un nouvel accord entre les deux organisations. L'accord réaffirme l'engagement continu et la contribution de Santé publique France à l'animation de IANPHI pour une période de quatre ans, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2025. Elle précise également les modalités de la contribution de Santé publique France au secrétariat de l'IANPHI et aux activités de l'association internationale.

Santé publique France, membre actif de IANPHI depuis 2007

Membre très actif de l'IANPHI depuis 2007, Santé publique France assure et héberge le Secrétariat depuis 2016. Son soutien au secrétariat a permis d'accompagner la création d'une entité juridique indépendante en 201, l'organisation des réunions annuelles, l'organisation des activités.

L'Association internationale des agences ou instituts nationaux de santé publique (IANPHI) a été créée en 2006. Elle regroupe actuellement [110 membres de 95 pays](#). Sa mission est de renforcer collectivement les capacités et les compétences en matière de santé publique en connectant, développant et renforçant les agences ou instituts nationaux de santé publique du monde entier.

Parmi ses activités, IANPHI a mis au point un processus d'examen par les pairs des stratégies de ces agences ou instituts nationaux afin de les aider à développer leurs activités face aux défis de la santé publique au niveau national et mondial. Plusieurs agences ou instituts, dont Santé publique France, ont déjà bénéficié de ces revues et ont capitalisé sur les recommandations faites par les équipes de revue pour développer leurs nouvelles stratégies.

Santé publique France apporte à IANPHI son expérience d'intégration de plusieurs fonctions essentielles de santé publique (surveillance, protection, prévention des maladies, promotion de la santé) pour soutenir la prise de décision en santé publique. Cette expérience lui permet de contribuer à la mise en œuvre opérationnelle de la [stratégie 2021-2025](#) de l'Association.

De nouvelles activités pour contribuer à la santé publique d'aujourd'hui et de demain

Depuis 2020, sous la direction de la Pr. Geneviève Chêne, Santé publique France a initié au sein de IANPHI :

- Le partage d'informations sur la façon dont les agences ou instituts nationaux ont contribué à la réponse à la pandémie COVID-19 tout au long de l'année 2020 ;
- Une réflexion sur l'utilisation du cadre des fonctions essentielles de santé publique telles que définies par l'OMS pour structurer le développement de la santé publique aux niveaux national et mondial, pour expliciter le rôle des agences ou instituts nationaux au sein des systèmes de santé, et pour renforcer leur rôle opérationnel et de conseil auprès des décideurs afin de protéger et améliorer la santé des populations ;

- Un groupe de travail sur le changement climatique et la santé, et le rôle des agences et instituts en tant qu'acteurs clés des mesures et politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de leur collaboration, IANPHI et Santé publique France seront présents au Pavillon Santé de la COP26 en novembre 2021 à Glasgow et co-organiseront un séminaire scientifique sur le changement climatique et la santé pendant la présidence française de l'Union européenne.

"Santé publique France est un membre de premier plan au sein de la famille mondiale des agences ou instituts nationaux de santé publique et IANPHI est honoré par cet accord aujourd'hui", a déclaré le Professeur Duncan Selbie. "Il ne peut y avoir de moment plus important pour reconnaître la contribution essentielle des agences ou instituts nationaux de santé publique à la protection et à l'amélioration de la santé de nos citoyens."

Changement climatique et santé : IANPHI et Santé publique France contribuent au débat

Le 7 octobre 2021, IANPHI et Santé publique France ont participé à un événement spécial organisé par l'Agence de sécurité sanitaire du Royaume-Uni sur le rôle des agences de santé publique dans le changement climatique lors de la conférence sur le changement climatique et la santé dans les petits États insulaires en développement : Focus sur les Caraïbes

L'IANPHI et Santé publique France ont également organisé deux webinaires sur le changement climatique et la santé publique en 2020/2021.

Mai 2021 - webinaire sur l'impact des vagues de chaleur pendant la pandémie de COVID-19 et les enseignements tirés par les agences ou instituts nationaux de l'été 2020

<https://ianphi.org/news/2020/covid-webinars.html>

Octobre 2020 : webinaire sur les défis de la santé publique et du changement climatique

<https://ianphi.org/news/2020/climate-change-webinar.html>

Pour en savoir plus sur le IANPHI : www.ianphi.org

Pour en savoir plus sur Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr

Contacts presse

Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr

Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 - Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66 - Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48
Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

